

« Pour que chacun puisse choisir sa vie », le Président de la République Emmanuel Macron a présenté le 22 mai une démarche et une philosophie plaçant l'école et l'éducation au cœur d'une « politique d'émancipation ».



Des constats partagés

Que ce soit dans [l'allocution du Président de la République](#) [1], [le rapport Borloo](#) [2] ou [les Cahiers de la co-construction](#) [3], les principaux constats et principes d'actions concernant les thématiques éducation et jeunesse sont partagés.

L'éducation est au cœur des problématiques rencontrées par les habitants des quartiers Politiques de la Ville. Facteurs d'inégalités en soi, elle a également un effet durable sur les trajectoires et parcours des personnes.

Elle se situe dès lors au cœur d'une politique de réduction des inégalités entre les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et l'ensemble du territoire français.

Deux moments charnières sont indiqués, aussi bien par Emmanuel Macron que par Jean-Louis Borloo :

- La petite enfance, avant 3 ans, et l'entrée dans le système scolaire,
- La fin du parcours scolaire, les premiers contacts avec le monde de l'entreprise et l'accès au premier emploi.

Des premières actions engagées ou annoncées

Dans ce cadre, lors de son allocution du 22 mai, le Président de la République a rappelé les actions déjà engagées par le gouvernement allant dans cette dynamique :

- Dédoublage des classes de CP en REP+, avec une extension prévue aux classes en REP et aux classes de CE1,
- Des initiatives comme les plans mercredis ou dispositif « devoirs faits »,
- Déploiement de l'apprentissage et du Plan d'Investissement dans les compétences en faveur de la formation professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi.

Emmanuel Macron a aussi présenté des premières actions qui se déploieront dans les mois à venir et qui seront précisées lors des prochains comités présidentiels des villes :

- Obligation de scolarité dès la maternelle, à 3 ans,
- Développement des crèches, avec 30 000 places supplémentaires d'ici 2022, et un financement supplémentaire de 1 000€ par place en crèche dans les quartiers Politiques de la Ville,
- Mise en place d'une plateforme de bourse de stages où 30 000 stages de 3ème seront proposés (15 000 par des entreprises et 15 000 par l'Etat), avec l'objectif d'avoir 45 000 à 50 000 stages proposés d'ici deux ans,
- Généralisation du principe des « cordées de la réussite » et du tutorat avec l'ensemble des écoles où les élèves sont rémunérés par l'Etat,
- Développement du préapprentissage et de centres de formations d'apprentis dans les quartiers Politiques de la Ville.

Vers le déploiement d'une Cité éducative ?

En parallèle de cette attention particulière du Président de la République dans son allocution, pour une bonne part centrée sur le champ scolaire, le soutien aux dynamiques partenariales innovantes au service des élèves et des territoires tels les projets éducatifs de territoire (cf. l'exemple du Grand Projet Educatif de Grigny présenté dans les Cahiers de la co-construction) ou les projets de réussite éducative restent à appréhender de manière plus prononcée.

Les mesures complémentaires présentées dans le rapport Borloo ou dans le cadre du travail de co-construction mené par le ministère de la cohésion des territoires, notamment par le groupe de travail thématique Education ou via les concertations locales et les consultations des conseils de

citoyens plaident en ce sens.

Plusieurs propositions sont communes et structurantes pour le volet éducatif de la Politique de la Ville. La principale mesure issue des travaux est la mise en œuvre et le déploiement de la « cité éducative ». Il s'agit de renforcer l'organisation territoriale et un lien plus fort à l'éducation prioritaire. Cela permettrait ainsi de lier l'ensemble des dispositifs et acteurs existants, à l'initiative des territoires. Cette cité éducative s'appuierait notamment sur l'articulation entre le primaire et le collège, et les acteurs du périscolaire et de l'extra-scolaire.

D'autres mesures ont également été détaillées communément par le groupe de travail Education et dans le rapport Borloo :

- Renforcer l'implication et le rôle des parents dans l'éducation,
- Renforcer les Programmes de réussite éducative, en confortant les rôles des coordonnateurs, en l'articulant mieux avec les autres dispositifs et en renforçant les moyens dédiés,
- Mettre en place des « grands projets éducatifs » dans les quartiers avec le plus fort décrochage,
- Mettre en œuvre un plan de requalification et de rénovation des écoles et collèges.

Les échanges des 10èmes rencontres nationales de la Réussite éducative à La Rochelle des 23 - 24 mai, qui ont permis de rendre compte du chemin parcouru - parfois non sans mal - dans les dynamiques partenariales en faveur des enfants les plus en difficulté et des leurs familles (coopérations champ scolaire, extra scolaire et accompagnement social, replacer les parents comme acteurs de premier plan de la réussite de leurs enfants...) plaident dans le même sens en insistant sur la manière dont ces démarches ont pu imprimer les politiques publiques.

Le Président de la République a indiqué que des annonces et des engagements complémentaires seront pris dans les semaines à venir, ainsi qu'à l'issue du prochain Conseil présidentiel de la Ville.

Sources :

- La réussite éducative est-elle "un sport de combat" ? Echos des 10èmes rencontres nationales de l'ANARE (Extrait ToutEduc, sur le [site OZP](#) [4])

Dates: Lundi 28 mai 2018 - 16:15

Thématiques: [Education](#) [5]

[Jeunesse, Famille, Parentalité](#) [6]

Publié le 28 mai 2018

URL de la source (modifié le 29/05/2018 - 15:16): <https://irev.fr/actualites-0/le-volet-educatif-au-coeur-de-la-nouvelle-dynamique-de-la-politique-de-la-ville>

Liens

[1] <http://www.cget.gouv.fr/actualites/construire-une-action-collective-pour-les-habitants-des-quartiers>

[2] <http://www.irev.fr/actualites-0/le-rapport-borloo-elements-declairage>

[3] <http://www.cget.gouv.fr/actualites/jacques-mezard-et-julien-denormandie-remettent-les-cahiers-de-la-co-construction-de-la-politique-de-la-ville-au-conseil-national-des-villes>

[4] <https://www.ozp.fr/spip.php?article22165>

[5] <https://irev.fr/taxonomy/term/3681>

[6] <https://irev.fr/taxonomy/term/3686>